

Saint-Maurice

INFO

{AVRIL 2019}

📍 www.ville-saint-maurice.com • [f](http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice) <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • [p](https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94) <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



POSTE MONTGOLFIER :

La Ville obtient la restitution du local

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ À LA UNE



P.6-7

◇ CULTURE



P.13

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Élections Européennes / 8

Poste Montgolfier / 9

Jeunes / 10

Associations / 11

Solidarité / 12

Culture / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL

10 avril

20h30 - Hôtel de Ville

CHASSE AUX ŒUFS

14 avril

De 10h à 12h30 - Square du Val d'Osne

JOURNÉE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

28 avril

11h30 – Monument aux morts de Saint-Maurice

Saint-Maurice *INFO* :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhard.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock - Service Communication, M.Génon, C.Boichot.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





La Poste vient de s'engager par écrit à restituer à la Ville de Saint-Maurice le local de l'annexe Montgolfier pour 1 €. Enfin ! Cette heureuse nouvelle est le dénouement d'un an de discussion, de confrontation et de recherche de solutions que j'ai menées avec les instances de La Poste.

Je rappelle que la Ville, dans un esprit de partenariat, avait cédé un local de près de 90m², rue Fragonard, afin de desservir le nouveau quartier Montgolfier, pour 1 franc symbolique, à la demande expresse de La Poste. Cette mesure avait fait l'objet d'une délibération adoptée à l'unanimité en 1994.

Dès que la Poste m'a informé, il y a un an, de la fermeture envisagée de ce bureau en raison du déclin rapide de son activité, j'ai demandé en votre nom sa restitution à la Ville. Je me suis heurté à un refus. La Poste a demandé à la Ville de payer le prix du marché immobilier, soit 270 000€ alors même qu'elle avait économisé 25 années de loyers grâce au don de la Ville.

J'ai négocié à tous les niveaux, avec le Président de La Poste, avec les responsables territoriaux, avec la filiale immobilière, Poste Immo. Sans succès. Des arguments juridiques et comptables m'ont été opposés. J'ai répondu par des arguments de bon sens et de justice. Je me suis fortement exprimé dans Saint-Maurice Info, lors de la réception des vœux à la population et dans le cahier Citoyen du Grand débat public national.

Le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour adresser un vœu à la Poste afin de réintégrer ce local dans le patrimoine communal, la Ville entend ouvrir à cet emplacement un service public.

J'ai décidé de mobiliser la presse. Merci au Parisien Val-de-Marne, à France Bleu et France Inter d'avoir fait écho à notre requête. J'ai remis en main propre une lettre dénonçant cette situation au Président de la République, en novembre. J'ai obtenu le soutien du Préfet du Val-de-Marne. Mon prédécesseur Christian Cambon a déposé une question d'actualité au Sénat, afin d'interpeller le Gouvernement. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

La conjugaison de ces initiatives a permis d'aboutir à un accord avec le directeur général de Post Immo qui s'est rangé à nos arguments. La seule condition posée est de préserver la destination du local en tant qu'équipement public d'intérêt collectif, ce qui est bien notre intention.

Ce succès ne doit pas occulter le fait que désormais le service public postal est délégué au pressing de la Place Montgolfier. Certes, celui-ci a repris 85% des missions du bureau de poste, avec des horaires élargis, mais sans pouvoir maintenir l'activité de la Banque postale.

Cette énergie, cette persévérance, cette combativité, je veux les mettre au service des Mauritiens dans d'autres dossiers complexes, comme le choix d'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile, le devenir d'Appart'City, la rénovation de la résidence Mozart ou la réouverture du cinéma Capitole.

Et cette force, c'est vous qui me la donnez, avec votre soutien dont je peux me prévaloir auprès des interlocuteurs de la Ville de Saint-Maurice.

Très cordialement,


Igor SEMO

Votre Maire

CARNAVALS

Les animateurs des centres de loisirs ont préparé un grand carnaval pour clore en beauté les vacances scolaires. Les enfants qui ont participé aux stages de capoeira et de batucada ont offert un joyeux spectacle brésilien aux autres élèves, à quelques parents et au Maire Igor Semo, accompagné de Philippe Bourdajaud, maire-adjoint chargé du périscolaire. Un concours de masques et un goûter ont parachevé l'ambiance. L'association de parents d'élèves fope a également fêté le carnaval au marché fin mars avec des stands de maquillage et des ateliers créatifs pour le plus grand plaisir des enfants et des passants. Deux très belles journées carnavalesques !



Des jeux à profusion

Dimanche 17 mars, l'Arène des jeux (association lauréate du Challenge Citoyen 2018) a proposé son 3^e après-midi jeux de société salle Louis Juvet en collaboration avec l'AGF, la FCPE Gravelle, les Explorajoueurs, l'Echiquier de Saint-Maurice, Le Troll Savant et les Pions mobiles. Une édition record avec 180 participants ! Les enfants, comme les adultes, ont pu découvrir de nombreux jeux et s'amuser de longues heures... sans écran.



20/20 pour la dictée !

L'Association Générale des Familles et le Rotary Club Paris Sud Est méritent une nouvelle fois la mention très bien pour leur dictée. Petits et grands ont noirci leur copie au profit de l'association Coup de pouce clé qui lutte contre l'échec scolaire. Félicitations à Mohamed Amin Einr 1^{er} prix 7/8 ans, Sheila Shree Ojha pour son sans-faute et 1^{er} prix 9/10 ans, Sanaa Abdou et Merwane Lahlou 1^{er} prix ex aequo 11/12 ans et à Christine Pondicq 1^{er} prix adulte. Bravo également à tous les bénévoles sans qui ce genre d'évènement n'aurait pas lieu. Rendez-vous l'an prochain !



Recyclage créatif

L'Association Meilleur Avenir a organisé une grande collecte de bouchons en plastique puis un atelier créatif pour les enfants du quartier du Pont. Un moyen sympathique alliant sensibilisation au tri et fibre artistique. Bravo.



Un beau vernissage

Beaucoup de monde pour le vernissage du 36^e Salon des Arts, placé sous le signe de l'évasion, en présence de Michèle Battut et Jean Lemonnier, peintres de la Marine et invités d'honneur de cette édition. Ont été primés cette année :

- Jean-Yves Guionet, Grand Prix Peinture pour « Le songe ».
- Ève Guérin, Grand Prix Sculpture pour « Voyage, voyage ».
- Yuichi Ono, Prix de la Ville de Saint-Maurice pour « Pivoines blanches » .
- Anaïs Gruson, Prix jeune Delacroix pour « Les superpositions# 12 ».
- Marie-Sophie Lesage, Prix du thème pour « Le rêve de Cassandre ».
- Yuichi Ono, Prix du public décerné selon le vote des visiteurs du Salon 2018 pour « Pivoines blanches ».



Le Maire accompagne les CM2 au Sénat

Mi-mars, le Maire Igor Semo et Hélène Coupé, Maire-adjointe en charge de la citoyenneté et de la médiation, ont accompagné deux classes de primaire Gravelle lors de leur visite du Palais du Luxembourg. Les enfants ont été très heureux de rencontrer leur Sénateur, Christian Cambon, qui leur a fait découvrir en personne les lieux et expliqué les rouages de l'institution. Une leçon vivante d'Histoire et d'instruction civique, la meilleure façon d'apprendre !

Fête du court métrage

Pour la première fois, la Ville de Saint-Maurice a participé à la fête nationale du court métrage. Pendant 2 jours, 8 séances thématiques ont été proposées gratuitement dans l'Espace Delacroix transformé en salle de cinéma pour l'occasion. La réalisatrice Virginia Bach est venue présenter son court métrage et échanger avec les spectateurs. Un avant-goût du cinéma à Saint-Maurice.





Zone à Faibles Émissions : la consultation citoyenne est ouverte

Saint-Maurice et d'autres communes volontaires participent à la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, décidée par le vote du Conseil de la Métropole du Grand Paris le 12 novembre 2018.

Vous êtes invités à vous prononcer sur le projet jusqu'au 6 mai 2019, au travers d'une consultation citoyenne publique accessible directement en mairie ou en ligne. Cette consultation porte sur la 1^{ère} étape de la ZFE, qui propose de restreindre, à partir du 1^{er} juillet 2019, la circulation des véhicules de plus de 20 ans (Crit'Air 5 et non classés) à l'intérieur de l'A86.



Vous pouvez consigner vos observations et propositions sur le site de consultation de la Métropole du Grand Paris <https://zfe-planclimat-etropolegrandparis.jenparle.net/>



Le dossier de consultation papier ainsi qu'un registre est à **votre disposition à la mairie de Saint-Maurice**, 55 rue du Maréchal Leclerc, aux heures d'ouverture habituelles.

Renseignements : www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

Participez à la Fête des voisins !

Rendez-vous traditionnel du printemps, la Fête des voisins aura lieu le **vendredi 24 mai** prochain. La Ville s'investit pleinement dans les festivités en vous fournissant des affiches et des flyers pour informer amis et voisins, des ballons, des t-shirts, des gobelets...

Comme l'an passé, **une animation surprise sera offerte par la Ville.**

Réservation du kit auprès du service des Relations Publiques par téléphone au 01 45 18 80 95, sur manifestations@ville-saint-maurice.fr ou via le formulaire en ligne **avant le vendredi 17 mai.**

Le retrait des kits se fera le lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai en matinée de 9h à 11h30.



Commémorations



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 28 avril

La cérémonie aura lieu à 11h30 au Monument aux Morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle.



74^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai

Départ du défilé à 11h devant l'Hôtel de Ville de Charenton suivi d'une cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts de Charenton, place de l'Église.

Lancement de la ligne de bus 77 le 20 avril



Gare de Lyon

Joinville-le-Pont RER

Le 20 avril 2019, Île-de-France Mobilités, la RATP et la Ville de Paris lancent le nouveau réseau de bus parisien. L'objectif étant d'améliorer la qualité de service offert aux voyageurs avec des bus plus fréquents, plus ponctuels et mieux répartis sur le territoire.

À Saint-Maurice, cette modernisation du réseau se traduit par la création d'une nouvelle ligne de bus qui relie la Gare RER de Joinville-le-Pont à la Gare de Lyon en desservant trois arrêts sur notre commune : Les Hôpitaux de Saint-Maurice, Vacassy (Santé Publique France) et Route de la Terrasse près du cimetière.



Des évolutions pour les lignes traversant Saint-Maurice :

24 (École Vétérinaire / Panthéon) : modification de son itinéraire sur la rive Gauche, avec implantation du terminus à Panthéon.

325 (Château de Vincennes / Quai de la Gare) : prolongement au Nord à Quai de la Gare.

Jardin partagé : le projet avance

Lors de la remise des prix du Challenge citoyen, la Ville a accordé un prix spécial à l'association Les Semeurs du Pont pour la création d'un jardin partagé.

Le projet avance grâce à la mise à disposition du terrain par les Hôpitaux de Saint-Maurice à côté du square du Val d'Osne. **La Ville a commencé à préparer la parcelle très broussailleuse d'une manière originale et écologique : l'éco-pâturage.** Un troupeau de 9 moutons de l'association Ânes en ville défriche actuellement le terrain de 1385 m². Nos amis à quatre pattes vont rapidement laisser la place aux agents des espaces verts qui prépareront la parcelle pour les prochaines plantations. **À suivre...**

RDV
CITOYEN



CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION ÂNES EN VILLE ?

Née en 2015, l'association favorise les contacts des citadins avec les ânes en proposant des balades, des ateliers et de la médiation animale. Elle a d'ailleurs mis en place un espace pour les malades dans le parc des Hôpitaux de Saint-Maurice. Ânes, poneys et moutons permettent d'établir des liens avec la nature et procurent joie et apaisement aux patients. Dans cette logique environnementale, un espace de permaculture a également été installé.



ÉLECTIONS **EUROPÉENNES**

Dimanche 26 mai 2019

Les prochaines élections européennes se tiendront en France le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen.

Quels sont les principaux pouvoirs du Parlement européen ?

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les vingt domaines pour lesquels il est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement l'agriculture... Les députés établissent également, en négociant avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne.

Afin de mieux se partager le travail dans ces domaines, les députés sont répartis en 20 commissions permanentes spécialisées, au sein desquelles ils élaborent des rapports, font des propositions législatives, organisent des auditions

d'experts et mènent les négociations avec le Conseil de l'Union européenne.

Qui peut voter ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Bureaux de vote

À Saint-Maurice, les 9 bureaux de vote ouvriront de 8h à 20h. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur.

Comment voter par procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix, de la même commune. La procuration peut être établie au commissariat ou au tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail. Vous pouvez gagner du temps en remplissant directement sur votre ordinateur le formulaire disponible sur <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-parprocuration>, puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police ou au tribunal d'instance pour le valider.

Commissariat de police de Charenton : 26 rue de Conflans à Charenton

Tribunal d'instance de Charenton : 48 rue de Paris à Charenton

Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires générales,
de l'état civil et des élections au 01 45 18 82 24.

POSTE MONTGOLFIER :

La Ville obtient la restitution du local

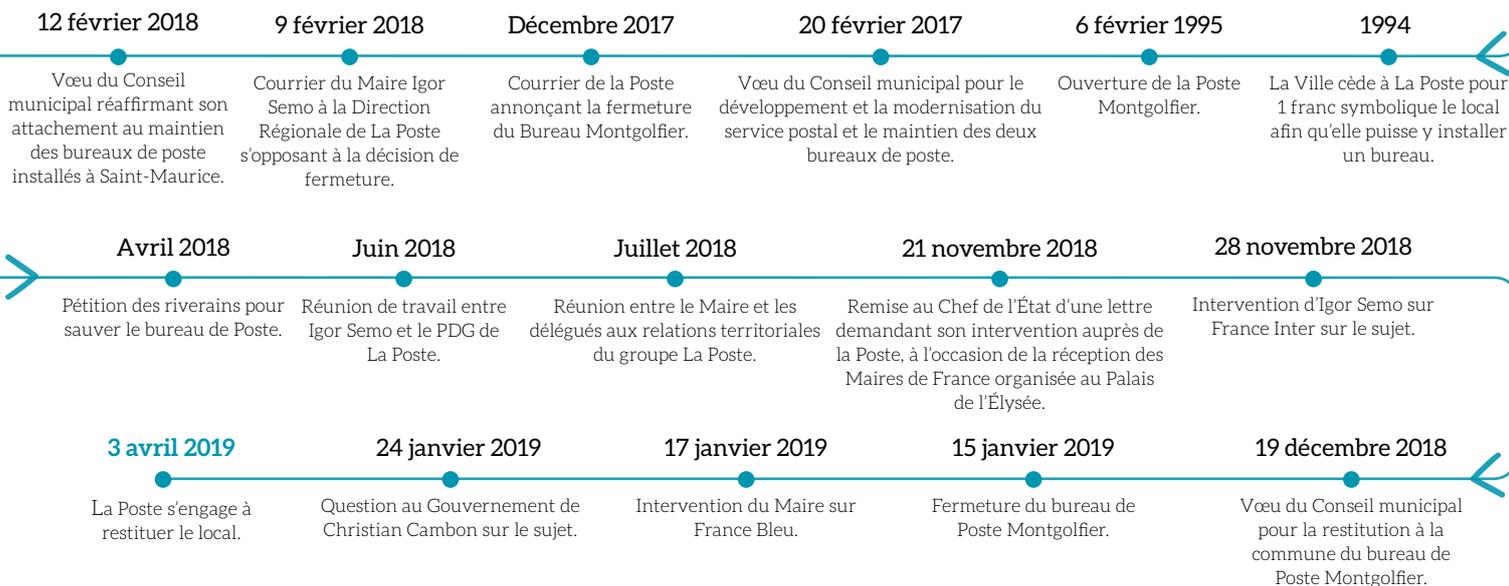
Malgré l'opposition du Maire et du Conseil municipal ainsi que les multiples actions entreprises depuis plus d'un an, la direction départementale de La Poste a fermé en janvier dernier l'annexe du quartier Montgolfier.

Le local avait été cédé en 1994 par la Ville à La Poste pour 1 franc symbolique afin qu'elle puisse s'y installer. La Poste ayant décidé de cesser son activité, le Maire a demandé la restitution du local aux mêmes conditions qu'elle l'avait acquis, c'est-à-dire à l'euro symbolique, afin que la commune puisse y aménager à son tour un service public. La filière immobilière de La Poste, Post Immo, a refusé et a proposé de le revendre à la Ville au prix du marché soit 270 000 €.

Le Maire, Igor Semo, s'est démené pour obtenir gain de cause :

- interventions dans de nombreux médias (presse écrite et radios nationales),
- remise au Président de la République d'une lettre demandant son intervention,
- rencontres et réunions de travail avec la direction de La Poste.

Après ces longues et nombreuses négociations, Igor Semo a obtenu la rétrocession du local à la Ville pour 1 euro en s'engageant à conserver son caractère d'intérêt public.



RELAIS POSTE COMMERÇANT

Levy's Pressing - 7 rue Paul Verlaine
Mardi au vendredi de 8h à 13h et de 15h à 19h
Samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h

Services proposés : affranchissement, dépôt et retrait de colis / courrier, vente d'enveloppes et d'emballages.

EN **BREF**

Quand élèves et entreprises se rencontrent

Tu as été un élève du lycée Robert Schuman, tu étais en seconde en 2015 et tu as participé au programme Quand élèves et entreprises se rencontrent ? Tu as gagné un Schuman à l'espace jeunesse pour ton interview de professionnel ? Tu connais quelqu'un qui a été récompensé cette année-là ? **Alors contacte la Direction de l'Economie et de l'Emploi** par mail à eco@charenton.fr ou par téléphone au 01 46 76 50 03.

Inscriptions scolaires 2019-2020

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019-2020 sont ouvertes **jusqu'au 26 avril**. Vous pouvez inscrire votre enfant directement sur le site Internet de la ville (www.ville-saint-maurice.com) ou venir chercher votre formulaire d'inscription auprès du service scolaire en mairie.

Vacances sportives

Le service municipal des sports organise un stage d'équitation **du 29 avril au 3 mai 2019** pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Au programme : initiation et perfectionnement à l'équitation, soin et brossage des poneys, promenade, etc. Inscriptions au 01 45 18 82 50.

Point infos pour les futurs parents

Crèche collective, crèche familiale, assistante maternelle ou halte-garderie ? La mairie vous propose une réunion d'information sur les différents modes de garde, **lundi 13 mai à 14h** à la Maison Communale (1^{er} étage - place Montgolfier). **Il est impératif de vous inscrire à partir du 7^e mois de grossesse** en téléphonant à la direction de la famille au 01 45 18 80 52.



Découvrez le pouvoir d'être utile avec le Service Civique

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons et de développer vos compétences ? Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne.

Un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes

Le service civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans de **s'engager volontairement, sans condition de diplôme**, dans une mission d'intérêt général. Ils sont indemnisés selon les missions pour une durée de 6 à 12 mois.

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur servicecivique.gouv.fr dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation (culture et loisirs, éducation pour tous, environnement, solidarité, sport, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, développement international et action humanitaire).

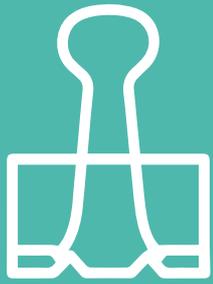
Grandir en musique



Depuis 2010, des musiciens interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville pour partager leur enthousiasme et leur passion avec les élèves. Tous diplômés de conservatoire et d'université, les musiciens intervenants transmettent leur savoir-faire.

Depuis 2010, des musiciens interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville pour partager leur enthousiasme et leur passion avec les élèves. Tous diplômés de conservatoire et d'université, les musiciens intervenants transmettent leur savoir-faire.

À partir de fin septembre, ils réalisent environ 16 séances par classe volontaire de la petite section au CM2 pour mener un projet musical et pédagogique de concert avec les professeurs des écoles. En effet, ces projets sont choisis par les enseignants et toujours en lien avec un projet de classe. En amont, ils rencontrent chaque enseignant et préparent avec lui le projet qui sera ensuite validé par le directeur du conservatoire et l'inspection académique. Chaque musicien possède un univers qui lui est propre de par sa personnalité, ses choix d'instruments et ses attraits musicaux, mais le cadre des interventions et les objectifs sont les mêmes : encourager la création et la pratique musicale pour que les élèves s'approprient le projet et s'épanouissent. **Au-delà de la musique et de la création, ce projet amène chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe et à s'exprimer devant les autres dans le respect et le vivre ensemble.**



agenda des associations

JEUDI 11 AVRIL

À 19H30

Soirée jeux de société

L'association L'Arène des Jeux organise une soirée jeux de société « catégorie expert ». Vous pourrez découvrir gratuitement des jeux de société modernes pour partager en famille ou entre amis les nouveautés ludiques.

Animation gratuite sur réservation sur arene.des.jeux@gmail.com.

• Restaurant Taj Mahal, 6 rue Paul Verlaine.

DIMANCHE 14 AVRIL

DE 9H30 À 16H

Vide-grenier printemps-été

La FCPE Gravelle organise un vide-grenier de jouets, de vêtements pour enfant et de matériel de puériculture.

Renseignements sur fcpe94.gravelle@gmail.com

• Salle Louis Juvet, 14 rue Paul Verlaine.



DIMANCHE 14 AVRIL

DE 10H À 12H30

Chasse aux œufs

Le Comité des Fêtes de Saint-Maurice organise une chasse aux œufs square du Val d'Osne. Cette tradition que les enfants adorent est l'occasion de jolis moments en famille où petits et grands se prêtent au jeu d'une véritable chasse au trésor !

Participation : **3€**

• Square du Val d'Osne, angle de l'avenue de Gravelle et de la rue du Val d'Osne.

DU 20 AU 22 AVRIL

Lions' Cup Tournoi de basket

Lors du week-end de Pâques, la Saint Charles Charenton Saint-Maurice Basketball et le Lions Club organisent le tournoi international U15 (Minimes) masculin à Charenton : la Lions' Cup. Huit équipes de très haut niveau tenteront de remporter ce tournoi désormais réputé.

La Lions' Cup est devenue en 5 ans une compétition incontournable qui permet d'observer « gratuitement » les meilleurs joueurs de plusieurs pays de la catégorie U15. Entrée gratuite.

Renseignements sur www.saintcharlesbasket.fr

• Les 20 et 21 : Gymnases Tony Parker, quai des Carrières à Charenton.

• Le 22 : Complexe Nelson Paillou, 4 bis avenue Anatole France à Charenton.

DIMANCHE 19 MAI

Brocante du Plateau

L'Association Générale des Familles vous attend pour sa traditionnelle brocante du quartier du Plateau.

Inscriptions par mail ou lors des permanences salle Guyon le vendredi 12/4 et le dimanche 14/4 (18 bis rue Adrien Damalix) de 10h30 à 12h30.

Renseignements :
agfsaintmaurice@hotmail.fr -
06 62 69 97 76 -
<http://blog.agf-saintmaurice.fr>

• Rues Edmond Nocard et Adrien Damalix.

et aussi ...

DIMANCHE 16 JUIN

Battle Hip Your Hop

• Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc.

DIMANCHE 23 JUIN

Brocante Montgolfier

• Quai Bir Hakeim.

Agenda des seniors

Visite

Mardi 9 avril

Le musée de la vie d'autrefois

Prenez le temps d'oublier le monde moderne et préparez-vous à remonter le temps à la découverte de la vie d'autrefois.

Visite suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : **15€**

Départ du car à 13h.

Animation

Mardi 16 avril

Loto de Pâques

À 14h à la Résidence de Presles

Suivi d'un goûter.

Participation sur inscription : **5€** les 3 cartons.

Départ du car à 13h.

Car pour le cimetière

Mercredi 17 avril

Départ du car à 14h

et retour à 15h30.

Atelier

Mercredi 17 avril

Atelier créatif de Pâques

De 14h à 16h à la Résidence de Presles

Participation sur inscription : **5€** la séance.

Départ du car à 13h30.

Animation

Mardi 7 mai

Vide-grenier vide-dressing

À 15h la Résidence de Presles vous invite à venir chiner !

Suivi d'un goûter.

Participation sur inscription.

Départ du car à 14h30.

Sortie

Mardi 14 mai

Jardinerie

On vous accompagne pour acheter de quoi fleurir vos jardinières !

Participation sur inscription

Départ du car à 13h30.



Une plateforme ressources pour les aidants familiaux

L'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne (UDAF) ouvre un espace ressources pour les personnes dépendantes et leurs aidants.

Vous trouverez en un même endroit, de manière confidentielle et gratuite, toutes les informations concernant les démarches par l'intervention d'un travailleur social et d'un psychologue ainsi qu'une aide et un accompagnement vers les associations et/ou structures spécialisées existantes. Le but est de donner une information claire, précise et compréhensible concernant la perte d'autonomie, les situations de handicap, la maladie et les démarches qui y sont associées (législation, services à la personne, associations spécialisées, etc.).

Vous trouverez les informations sur :

- les services et associations de proximité concernant votre situation ;
- les démarches administratives à entreprendre ;
- la protection juridique des majeurs pour apporter une aide aux tuteurs et curateurs familiaux afin qu'ils puissent assurer au mieux l'exercice de leur mandat ;
- la médiation pour rétablir le dialogue familial.

Permanences téléphoniques et rendez-vous d'information **tous les mardis matin de 9h à 12h.**

Rendez-vous avec un psychologue le **1^{er} mardi du mois de 10h à 13h.**

Plateforme ressources : 01 45 10 17 30 - aidants@udaf94.fr

Médiation familiale : 01 45 10 32 86 - mediation@udaf94.fr

UDAF 4A boulevard de la gare 94 475 Boissy-Saint-Léger

Hommages

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la disparition de Christophe Bisschop (45 ans) et Daniel Fluteaux (58 ans), tous deux agents de la Ville.

Christophe Bisschop a débuté sa carrière en 1993 comme manutentionnaire dans le secteur privé, et ce pendant 16 ans. Il rejoint le service nettoyage et propreté de la Ville de Saint-Maurice en 2010. Disponible et consciencieux, Christophe effectue son travail avec rigueur et est apprécié de tous, hiérarchie, élus, collègues et riverains. Lors des différents événements climatiques (inondations, neige...) la Ville a toujours pu compter sur son implication et sa disponibilité. **Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Christine ainsi qu'à ses 2 enfants Romain et Éva.**

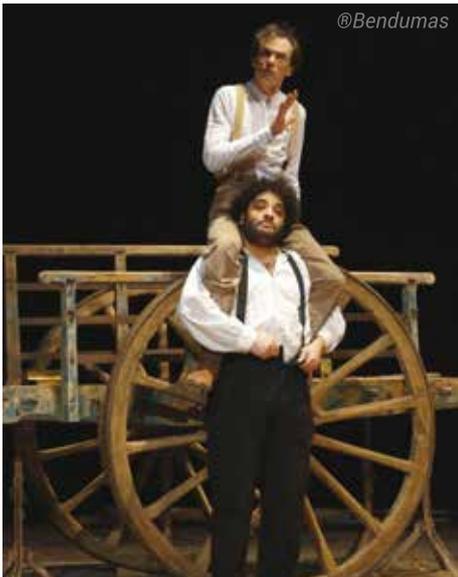


Daniel Fluteaux a débuté sa carrière en 1980 dans l'impression numérique dans le secteur privé, et ce, pendant 22 ans. Il est recruté en 2013 au sein du service reprographie de la Ville de Saint-Maurice. Son professionnalisme, son engagement et sa bonne humeur ont marqué profondément toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé. Saluons le courage de Daniel qui nous a quittés après avoir lutté contre une terrible maladie. **À son épouse Florence et à ses 2 enfants Angélique et Thibault, nous présentons toutes nos condoléances.**



Le roman de Monsieur Molière

**SAMEDI
25 MAI
2019-20H**
Théâtre



Ce récit légendaire d'une troupe ballottée entre les succès et les revers est ici présenté dans une version vivante et enlevée, entrecoupée de scènes de Molière et de morceaux de Lully transposés au piano.

Le spectateur assiste aux débuts chaotiques de l'illustre-Théâtre, à son ascension fulgurante, à la querelle du Tartuffe et à la fin solitaire de son chef.

D'après Boulgakov, Molière et Lully.

Adaptation et mise en scène : Ronan Rivière.

Avec : Ronan Rivière et Michaël Giorno-Cohen et au piano Olivier Mazal.

Présenté par SCENE et PUBLIC.

EN BREF

Café philo : Marcel Proust et la mémoire

Samedi 13 avril à 17h

La Médiathèque vous propose un rendez-vous un samedi par mois avec Jean-Christophe Perrin, philosophe. Médiathèque Eugène Delacroix 29 rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre.

Concert des jeunes artistes

Mercredi 17 avril à 19h

Flûte, hautbois, trompette, violon, piano, chant...

Auditorium François Devienne 30 bis rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre.

Heure Musicale

Dimanche 19 mai à 17h

Blues moderne par les artistes enseignants du Conservatoire.

Théâtre du Val d'Osne 49 rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre.



Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^l Leclerc
à Saint-Maurice
theatre@saintmaurice.fr
01 45 18 80 04
(répondeur).

Réservations et achats de places

-En ligne : www.ville-saint-maurice.com

Paiement sécurisé.

-En Mairie : au 1^{er} étage auprès du régisseur de recettes.

-Tél. : 01 45 18 80 04 (répondeur).

Placement libre

Un car municipal sera à la disposition des Mauritiens.



À vos agendas

Les 10^e Musicales de Saint-Maurice auront lieu du **14 au 16 juin 2019** en l'église communale.

Vendredi 14 juin à 20h30

Jonathan Fournel (*piano*)

Quatuor Psophos

Antoine Sobczak (*contrebasse*)

**Samedi 15 juin
à 20h**

Victor Julien-Laferrrière (*violoncelle*)

Quatuor Tchalik

à 22h15

concert surprise

Esplanade de la médiathèque

Dimanche 16 juin à 18h

Romain Leleu (*trompette*)

François Dumont (*piano*)

Rêveries et créations

Exposition de dessins aquarellés de Patrick Casado jusqu'au 14 mai.

Prenez une pincée de paysages, un soupçon de portraits, une cuillerée d'animaux, quelques fleurs. Mélangez le tout avec une bonne dose de crayons de couleurs aquarellables, laissez le tout mijoter dans une grosse bassine de passion depuis l'enfance, et vous obtenez ces quelques dessins destinés à ravir les papilles des yeux.

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre.



Un club thérapeutique pour la santé mentale ? Saint-Maurice s'engage.

Qu'est-ce qu'un club thérapeutique ?

C'est un espace où s'articulent le sanitaire et le social, dont les objectifs principaux sont l'accueil et l'accompagnement des usagers ainsi que le développement du lien social à travers un groupe, pour s'ouvrir sur la cité et sur l'environnement extérieur. Avec notre maire, nous en avons visité deux, à Paris et Villiers-sur-Marne.

C'est un lieu de rencontre pour ceux qui se sentent exclus, un lieu dans lequel chacun peut prendre part à l'organisation d'activités, telles qu'un atelier de couture, un atelier d'anglais, un atelier pour écrire des poésies, rédiger un journal qui sera imprimé et diffusé dans les familles et dans le quartier.

C'est un endroit convivial où chacun se sent utile, peut prendre des responsabilités (rédaction du règlement intérieur, élaboration du budget, organisation des différents ateliers), en participant au choix des activités, ce qui permet une confrontation signifiante et formatrice des désirs à la réalité.

Des usagers ont par exemple mis sur pied un atelier de fabrication de lessive à base de savon de Marseille, de bicarbonate de soude et de vinaigre blanc, et ils vendent eux-mêmes cette lessive à la ferme des Bordes, qui se trouve à proximité.

Le premier précepte d'un club thérapeutique est la liberté : liberté d'adhérer ou non, de participer ou non, de venir juste pour être ensemble, pour bavarder autour d'un thé ou d'un café en mangeant des gâteaux !

Un autre précepte du club thérapeutique est l'autonomie, qui se décline à plusieurs niveaux :

- l'autonomie du club par rapport aux tutelles,
- l'autonomie de l'utilisateur au sein de son club
- et peut-être, un jour, une plus grande autonomie dans sa propre vie ?

Un club thérapeutique met du baume au cœur de ceux qui sont à vif, alors oui, pourquoi pas à St Maurice, dès qu'une association regroupant soignants, patients et aidants aura été constituée ? C'est l'engagement pris par notre maire lors de l'Assemblée générale du Conseil local de santé mentale le 28 mars.

Pascale CHENNE

6^e maire-adjointe chargée
de la petite enfance, de la famille, de la
santé et du handicap

Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr



Pourquoi j'ai voté contre le budget

Parce que nous avons une gestion courante en déficit depuis 2 ans. Pour la couvrir nous consommons chaque année une partie de l'excédent capitalisé que nous épuisons. Il est temps de reconstituer notre épargne.

Parce qu'il n'engage pas Saint Maurice dans la transition énergétique. Aucun bilan thermique des bâtiments n'a été réalisé. Cet engagement serait générateur d'économies, utiles pour notre gestion courante déficitaire.

Parce qu'il ne prend pas suffisamment en compte l'aggravation des inégalités. Je demande, par exemple tous les ans, un bilan social des activités péri et extra scolaires, notamment du service de restauration.

Compte tenu de la situation financière de la commune, les habitants, citoyens, doivent être informés et concertés.

Claude NICOLAS
Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne

c cg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com



• PERMANENCES •

De la municipalité

De 11h à 12h

- Place Montgolfier et salle des Arcades le **samedi 13 avril**.
- Marché Émile Bertrand le **dimanche 14 avril**.

De votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice le **lundi 29 avril à partir de 18h**.

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 14 avril Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 78 78 09

Dimanche 21 avril Pharmacie Montgolfier

10 place Montgolfier à Saint-Maurice
Tél.: 01 48 86 51 60

Lundi 22 avril Pharmacie Bercy II

8 - 10 place de l'Europe à Charenton
Tél.: 01 45 18 40 50

Dimanche 28 avril Grande Pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

Mercredi 1^{er} mai Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 5 mai Pharmacie des Deux Communes

46 avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

Mercredi 8 mai Pharmacie des Canadiens

Résidence Panoramis
4 rue des Réservoirs à Saint-Maurice
Tél.: 01 42 83 24 42

État civil



Naissances :

Yasmine MELLAH – Eliana CHAMLA – Arsène RAYNAL – Hachemi et Salha-Eddine TALEB – Assia BOUCHEHIOUA – Yacine BENCHEIKH EL FEGOUN – Beya REKIK – Jonas NADJAR – Bewise YONG NOLACK – Liam KLEIN – Benjamin GONZALEZ.

Décès :

Paul NAHON – Armand HOPAYAN – Josiane LE BRUN née ALEMBERT – Robert POILRAT – Mohammed BENNABI – Roger PIESSE – Jarouhi AGOPIAN VARTANIAN - Paulette MAGISSON née BARS.

PACS :

Xavier VANDERZWALM et Stéphanie LASSALAS.

Mariages :

Jean-Claude TONIUTTI et Roselie DEMOUSSA MASSIBI.

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS



**Vous ne recevez pas
le Saint-Maurice Info
dans votre boîte aux lettres ?**

**Contactez le service
communication
communication@ville-saint-
maurice.fr**



RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 18 mai 2019

Chaque année, la municipalité accueille ses nouveaux habitants lors d'une visite et d'une réception à l'Hôtel de Ville. Vous avez récemment emménagé à Saint-Maurice et vous souhaitez mieux connaître votre ville ?

Inscrivez-vous au préalable auprès du service des Relations Publiques par téléphone au 01 45 18 80 95 ou renvoyez ce coupon dûment rempli (dans la limite des places disponibles) **avant le 19 avril.**

Au programme :

- **10h15** : visite de la Ville en car (enfants acceptés à partir de 3 ans)
- **11h30** : réception de bienvenue dans les Salons de l'Hôtel de Ville

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nombre de personnes :

Mairie de Saint-Maurice

Service des Relations Publiques
55 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice.



Réception des NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 18 mai 2019

10h15
Visite de la
ville en car

11h30
Réception
dans les salons
de l'Hôtel de Ville



SAINT-MAURICE



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

Sur inscription
au 01 45 18 80 95